



Méthodologie - Top SCPI

(document actualisé en juin 2024)

- 1. Objectif**
- 2. Les prix**
- 3. Recueil et traitement des données**
- 4. Jury**
- 5. Univers**



1. Objectif

Après avoir créé en 2013 les TOP de L'Assurance Vie en ligne qui récompensent chaque année les meilleurs contrats vendus sur Internet, ToutSurMesFinances.com a lancé en 2018 les TOP SCPI.

L'objectif des TOP SCPI est de récompenser les meilleures SCPI de rendement.

Alors que la SCPI est devenue un outil incontournable sur le marché de l'épargne avec 90,1 milliards d'€ de capitalisation au 31 décembre 2023, la rédaction de ToutSurMesFinances.com a jugé nécessaire de créer des prix permettant aux particuliers d'y voir plus clair dans l'offre proposée, dans un contexte de bouleversé par la remontée des taux d'intérêt, ce qui a conduit à rebattre les cartes du marché.

Notre méthodologie repose sur une analyse des données à long terme sur la base des informations recueillies auprès des répondants sur un Extranet sécurisé.

2. Les prix

Il y a 9 prix différents :

TOP SCPI « Meilleure performance long terme »

Ce prix récompense la SCPI qui a enregistré les meilleures performances à long terme. Sont analysés différents paramètres de performances. Outre la performance brute, la qualité de la société de gestion, la régularité des performances et la diversification du patrimoine peuvent être pris en compte par le jury.

TOP SCPI « Meilleure SCPI, moins de 10 ans »

Ce prix récompense les jeunes SCPI qui n'ont pas encore pu faire leurs preuves à moyen-long termes, eu égard à leur lancement relativement récent. Outre la qualité de l'équipe de gestion, l'originalité du positionnement, la pertinence de la stratégie et/ou des moyens pour la mettre en œuvre peuvent être pris en compte par le jury.

TOP SCPI « meilleur espoir »

Ce prix récompense la SCPI de moins de 4 ans jugée la plus prometteuse : positionnement / stratégie d'investissement, outils et/ou services innovants mis à la disposition des associés et des intermédiaires, etc.

TOP « meilleure nouvelle SCPI »

Ce prix récompense la SCPI lancée en 2023 ou en 2024, dont la stratégie est jugée la plus pertinente et/ou dont la dynamique semble la plus porteuse. Sont considérés : le positionnement



(typologique et/ou géographique) / la stratégie d'investissement, la prise en compte des enjeux ISR, les outils et/ou services innovants mis à la disposition des associés et des intermédiaires, le modèle de distribution, etc.

TOP SCPI « Éco-responsable »

Ce prix récompense la SCPI qui prend le mieux en compte les enjeux liés à la responsabilité environnementale et sociale.

TOP SCPI « Meilleure communication »

Ce prix récompense la SCPI dont l'interaction avec les associés est la plus aboutie : qualité du bulletin d'information, du site Internet, existence d'une newsletter, événements organisés à destination des associés, transparence de la communication.

TOP SCPI « Prix de la rédaction ToutSurMesFinances.com »

Ce prix est décerné aux SCPI répondant aux besoins et aux aspirations des épargnants/internautes selon les journalistes de la rédaction du média en ligne ToutSurMesFinances.com.

TOP SCPI « Prix spécial »

Ce prix récompense des initiatives inspirantes pour l'ensemble de la profession des gestionnaires d'actifs immobiliers, que le jury souhaite saluer, en raison de leur intérêt pour l'épargnant et/ou pour la société.

TOP SCPI « Grand prix »

Il s'agit du « coup de cœur » des jurés. Ce prix doit être décerné à l'unanimité. Il peut couronner une SCPI déjà primée dans le palmarès.

À l'exception du prix « Meilleure nouvelle SCPI » et du « Prix spécial », un prix OR est décerné pour chaque TOP dans chacune des catégories suivantes :

- Diversifiée
- Commerces
- Bureaux
- Thématique (santé et éducation, résidentiel, logistique et locaux d'activité, hôtels/tourisme/loisirs, alternatifs)

3. Recueil et traitement des données

Sur l'interface de remplissage des questionnaires, nous demandons aux postulants de remplir les champs suivants :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la SCPI

Nom de la société de gestion



Type (diversifiée, prépondérance bureaux, prépondérance commerces, prépondérance résidentiel, etc.)

Date de création

STATISTIQUES

Nombre d'associés (au 31/12/2023)

Capitalisation (au 31/12/2023)

Collecte S1 2024

Collecte 2023

Proportion d'associés personnes physiques (% de la capitalisation)

Souscription en ligne pour particuliers (sans intermédiaire)

VERSEMENTS PROGRAMMES

Montant initial (en €)

Nombre de parts

Versement mensuel minimum (en €)

PATRIMOINE DE LA SCPI

Nombre d'immeubles (au 31/12/2023)

- *Dont nombre d'immeubles détenus en direct, à 100%*

Nombre de locataires (au 31/12/2023)

Durée résiduelle moyenne des baux (en années)

Ratio d'endettement

Part du patrimoine acquis depuis le 01/10/2022 (au 30/06/2024)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE

- Part du patrimoine à Paris
- Part du patrimoine en région parisienne hors Paris
- Part du patrimoine en régions
- Part du patrimoine en Allemagne
- Part du patrimoine aux Pays-Bas
- Part du patrimoine en Espagne
- Part du patrimoine dans les autres pays de la zone euro
- Part du patrimoine hors zone euro

PERFORMANCES DE LA SCPI

TD prévisionnel 2024 (brut de fiscalité étrangère)

TD 2023 (brut de fiscalité étrangère)

TD 2023 (net de fiscalité étrangère)

TD 2022 (brut de fiscalité étrangère)

TD 2022 (net de fiscalité étrangère)

Dividende par part 2023

- *dont dividende ordinaire*
- *dont prélèvement sur report à nouveau*
- *dont distribution sur plus-value*



Dividende par part 2022

- *dont dividende ordinaire*
- *dont prélèvement sur report à nouveau*
- *dont distribution sur plus-value*

Report à nouveau par part (au 31/12/2023)

Date de la dernière revalorisation du prix de part

- *% de revalorisation*

Variation du prix moyen de la part en 2023

Taux d'occupation financier T2 2024

Taux d'occupation financier T2 2023

Prix de souscription de la part HT

Prix de souscription de la part TTC

Valeur de reconstitution (en € par part au 31/12/2023)

Valeur de reconstitution (en € par part au 31/12/2022)

Taux d'encaissement des loyers au deuxième trimestre 2024

Taux d'encaissement des loyers en 2023

TRI 5 ans (2019-2023)

TRI 10 ans (2014-2023)

TRI 20 ans (2004-2023)

TRI depuis la création (+ année d'origine)

Parts en attente de cession au 30/06/24 (en % de la capitalisation)

Parts en attente de cession au 30/06/24 (en % de la collecte du T2 2024)

Mise en place d'un fonds de remboursement (oui/non)

FRAIS

Frais de souscription HT (en % du prix de souscription)

Frais de gestion annuels (en % des loyers perçus)

Frais de cession de part (en %)

Frais d'acquisition d'actifs (en %)

Frais de cession d'actifs (en %)

Délai de jouissance

COLLECTE

Limitation de la collecte

Réseaux de distribution (% de la collecte 2023)

- *Banque de détail*
- *Banques privées/CGPI*
- *Distribution directe*

Part de la collecte en assurance vie (% de la collecte 2023)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION / RELATION ASSOCIES

Année de la dernière refonte des bulletins d'information



Délai de mise à disposition du bulletin aux associés (en nombre de jours après la fin du trimestre/semestre considéré)
Périodicité du bulletin (*trimestrielle, semestrielle*)
Newsletter envoyée aux associés
Organisation d'événements à destination des associés
Dispositif de relation avec les associés

ESG : AU NIVEAU DE LA SOCIETE DE GESTION

Réalisation d'un bilan carbone / calcul de l'empreinte carbone
Compensation des émissions de carbone
Signataire des PRI des Nations unies
Nomination d'un directeur du développement durable / de l'ISR immobilier
Fonction « achats responsables »
Due diligences environnementales réalisées avant l'acquisition des actifs
Réalisation d'un suivi / d'une notation ESG des actifs
Politique d'exclusion d'actifs sur critères ESG (à l'acquisition, arbitrages)

Actions de sensibilisation des occupants
Part du CA consacré à des dons à des associations d'intérêt général et/ou au mécénat de compétences

ESG : AU NIVEAU DE LA SCPI

Label ISR immobilier (si oui, approche « Best-in-class » ou « Best-in-progress », objectifs principaux)
Classification SFDR
Si SFDR 9 : Objectif d'investissement durable

Compatibilité de la stratégie d'investissement avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 2 °C
Pourcentage d'immeubles certifiés (BREEAM, HQE, BBCA...)
Part du patrimoine ayant fait l'objet d'une évaluation des risques liés au changement climatique
Actions en faveur de la préservation de la biodiversité
Part du patrimoine faisant l'objet d'une mesure de la qualité de l'air intérieur
Part du patrimoine à proximité des transports en commun
Part du patrimoine accessible aux personnes handicapées
SCPI de partage (Oui/non)
Si oui, détail du mécanisme de partage

DIVERS

Évolutions et innovations majeures apportées en 2023 et début 2024
Points forts de la SCPI



4. Le Jury

Le jury des TOP SCPI 2024 est composé de personnalités des mondes de l'épargne et de l'immobilier n'ayant aucun lien économique avec des gestionnaires ou distributeurs de SCPI.

En 2024, le jury est composé de

- **Stéphane Baudin**, président et cofondateur d'IDAM,
- **Emmanuel Charlet**, directeur associé de Fidexi,
- **Henry Buzy-Cazaux**, président de l'Institut du management des services immobiliers (IMSI),
- **Nadia Dhaidi**, Fondatrice de Nujum.

Le jury est supervisé par **Olivier Brunet**, co-fondateur de ToutSurMesFinances.com.

Les membres du jury reçoivent chacun un identifiant et un code personnel leur permettant de consulter les questionnaires renseignés sur l'Extranet. Quelques jours après la clôture des questionnaires en ligne, les jurés sont réunis pour débattre ensemble de leurs choix respectifs. Les lauréats sont choisis à la majorité absolue, à l'exception du Grand prix du jury qui requiert l'unanimité des jurés.

Quatre lauréats sont primés pour chaque TOP (sauf « Meilleure nouvelle SCPI » et prix spécial) : le TOP d'Or, dans les catégories suivantes :

- Commerce
- Bureaux
- Diversifiée
- Spécialisée (santé et éducation, résidentiel, logistique et locaux d'activité, hôtels/tourisme/loisirs, alternatifs)

5. Univers

Toutes les sociétés de gestion de SCPI agréées par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), peuvent postuler aux TOP SCPI 2024 pour le compte de leurs SCPI dont elles assurent la gestion.

L'univers des TOP SCPI 2024 couvre les SCPI autres que les SCPI fiscales (qui procurent un avantage fiscal à leur souscripteur, de type SCPI Pinel, Denormandie, Malraux, déficit foncier, monuments historiques).